



CODEV du Gard rhodanien
Commission espace communautaire
du 14 septembre 2022 à 19 heures
salle de réunion Office des entreprises

Présents :

Julien FEJA, Président

Jean-Yves CHEMIN, Vice-président

Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Anne BARBUSSE, Violette BOUZON, Joëlle CHARPAIL, Bertrand PHILIPPE, Diane REBISCOUL,
Ariane ROGER

Excusée : Anne-Marie ROUQUAIROL,

Absents : Julie DELPUGET, Dominique GRIOTTO, Joris LEMESLE, Marlène SCHMITT

La composition de la commission est modifiée à la suite de plusieurs démissions. La liste des membres mise à jour est jointe au présent compte-rendu.

Ordre du jour :

- Présentation des politiques contractuelles de l'Agglomération
- Suites à donner à la délibération du conseil communautaire du 27 juin dernier concernant la saisine suivante : Mobilités douces dans le quotidien
- Questions diverses

1- Présentation des politiques contractuelles de l'Agglomération

Stéphanie HAMON, responsable des politiques territoriales et contractuelles à l'Agglomération présente un point d'actualité sur les politiques contractuelle en Gard rhodanien (voir le diaporama en pièce jointe).

Le rôle de l'Agglomération est d'assurer la mission d'élaboration et de gestion opérationnelle des différents contrats proposés par ses partenaires (Europe, État Région, Département), un nouveau cadre ayant été établi pour la période 2022/2027.

Stéphanie HAMON détaille pour chaque contrat et chaque partenaire les calendriers de mise en œuvre et les modalités de financement.

A ce stade, les diverses programmations ne sont pas arrêtées et l'avis du CODEV sera requis d'ici la fin de l'année.

2- Suites à donner à la délibération du conseil communautaire du 27 juin dernier concernant la saisine suivante : Mobilités douces dans le quotidien

La commission est favorable à travailler sur ce thème, ce qui n'exclut pas la possibilité d'aborder d'autres sujets.

La 1ère chose à faire serait de construire un schéma directeur et de disposer de la version définitive du plan de mobilité de l'Agglomération.

L'association AC²GR (Agissons pour le climat ! Alternatives citoyennes en Gard Rhodanien) a déjà beaucoup travaillé sur ce sujet.

3- Questions diverses :

Il est souhaité qu'une nouvelle réunion soit organisée sur le PEM en demandant à l'Agglomération de fournir un plan, même en version projet.

Il est demandé que les comptes rendus de commission soit soumis à la validation de l'ensemble des membres avant envoi.

Les prochaines réunions de la commission sont fixées comme suit :

- Le 18/10/2022 à 18 heures 30 en visio
- Le 15/11/2022 à 18 heures en présentiel

La commission souhaite que le 15 novembre la responsable à l'agglomération du projet PEM puisse être présente (le choix d'un mardi est fait pour que cela soit possible).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 heures 30.